



SST FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION EN PRÉSENTIEL

PROG-SSTI-V1-2025-09 — Conforme INRS V8/2021 & GDT V5.01/2024 — Dernière Maj : 15/09/2025

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

1 chaise par stagiaire
Paperboard, tableau, ordinateur,
vidéoprojecteur, supports papier
Aide-mémoire **INRS ED 4085** remis à
chaque stagiaire
Matériels de simulation (outils,
pansements, plaies factices...)
Plans d'intervention SST et Plans d'action
prévention + pictogrammes
Grilles formatives et certificatives INRS
officielles
Mannequins pédagogiques
adulte / enfant / nourrisson
Tête en coupe pour la libération des voies
aériennes
DAE de formation conforme aux
recommandations INRS
Trousse de secours, garrot, pansement
compressif

METHODES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques,
démonstrations commentées, cas con-
crets, mises en situation, échanges
d'expériences et brainstorming.
Formation participative suivant la
progression pédagogique nationale INRS,
avec **évaluation continue à l'aide de**
grilles formatives nationales.

EVALUATION & CERTIFICATION:

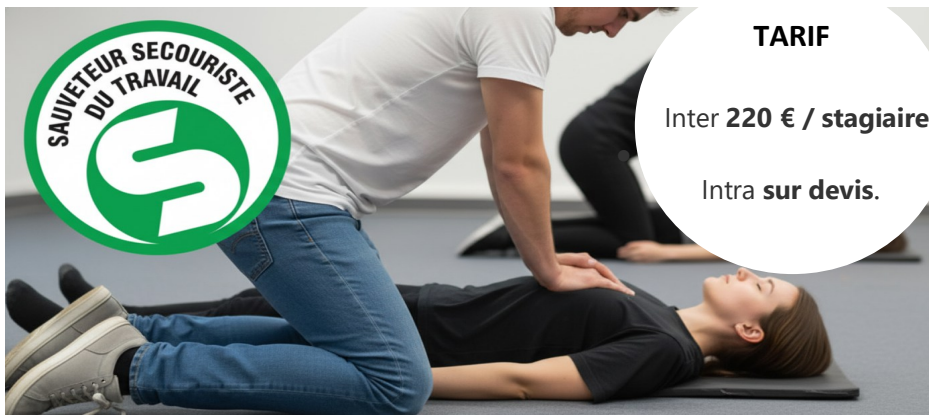
Deux épreuves certificatives sont réalisées
selon le référentiel **INRS V8/2021** :

Mise en situation d'accident simulée
(compétences C2 à C5).

Entretien prévention à partir d'une situation
de travail (compétences C1, C6, C7, C8). Les
grilles officielles INRS sont utilisées et
utilisées et archivées par l'entité habilitée
pendant la durée de validité du certificat,
conformément au §5.1.3 du *Document de*
Référence INRS.

Le **certificat SST** est délivré si les **8**
compétences sont validées.

Validité : 24 mois, renouvellement par la
formation **MAC SST (7 h)**.



DUREE :

14 heures MINIMUM de face à face pédagogique
(2 journées de 7 heures)

LIEU DE FORMATION :

Au sein de votre entreprise
Dans nos locaux

INTERVENANT :

Formation dispensée par une entité habilitée SST (niveau 1) et animée par un
formateur SST certifié et à jour de formation continue, conformément au Docu-
ment de référence INRS V8/2021.

PREREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation

PUBLIC CONCERNE :

Tout personnel d'entreprise, de structures, d'établissement, d'association, Les
élèves et les étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement
professionnel et technique ainsi que les apprentis des CFA

ACCESSIBILITÉ & SITUATIONS DE HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Des aménagements pédagogiques ou matériels peuvent être étudiés selon les
besoins, dans la mesure où ils ne compromettent pas la sécurité de l'apprenant
ou du groupe.

EFFECTIF : De 4 à 10 participants maximum

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire devra :

- **Être capable** de situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- **Être capable** d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail ;
- **Être capable** de mettre en œuvre les actions de protection, d'examen, d'alerte et de secours adaptées à chaque situation ;
- **Être capable** de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures internes.



SST FORMATION INITIALE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION EN PRÉSENTIEL



PROG-SSTI-V1-2025-09 — Conforme INRS V8/2021 & GDT V5.01/2024 — Dernière Maj : 15/09/2025

CONTENU :

Présentation de la formation et de ses objectifs
Cadre juridique et rôle du SST dans l'entreprise
Notions de danger, situation dangereuse, dommage et risque
Intervenir face à une situation d'accident du travail

Prévention

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention.
Connaître le cadre juridique, les notions clés (danger, dommage, AT/MP) et les acteurs de la prévention.
Observer une situation de travail pour repérer les dangers et proposer des actions simples de prévention ou de protection adaptées. **Protéger**
Supprimer ou isoler le danger sans s'exposer soi-même
Mettre en sécurité la victime et les témoins

Examiner

Rechercher les signes vitaux pour identifier les atteintes justifiant une action immédiate

Faire alerter / Alerter

Déterminer qui alerter selon l'organisation interne ou externe
Transmettre les informations essentielles aux secours

Secourir

Mettre en œuvre les conduites à tenir selon les situations définies par l'INRS :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe (adulte, enfant, nourrisson)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Utilisation du DAE de formation et du matériel de secours

Risques spécifiques :

Un temps complémentaire pourra être consacré aux risques particuliers de l'entreprise.
Les conduites à tenir sont définies et encadrées par le **médecin du travail**.

Cas pratiques et mise en situation

Exercices, démonstrations et scénarios adaptés au milieu professionnel des stagiaires

Bilan de la formation

VALIDATION :

Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS et évalués au moyen des **grilles nationales formatives et certificatives**.

La certification repose sur **deux épreuves distinctes** réalisées en fin de formation :

Mise en situation d'accident simulée (compétences C2 à C5)

Entretien prévention à partir d'une situation de travail (compétences C1, C6, C7, C8) Le **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** est délivré au stagiaire ayant validé les **8 compétences du référentiel**.

Ce certificat est **valide 24 mois**. Le **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC SST)** d'une durée de **7 h** doit être suivi avant la date d'échéance pour prolonger la validité.